

## Euro France énergie

\*\*\* **EDF au secours d'Areva, un géant qui va de plus en plus mal** 30 juil. 2015, 13:45

<https://francais.rt.com/france/5047-areva-edf-nucleaire-energie-electricite>

Le groupe EDF est devenu, ce matin, actionnaire majoritaire du pôle réacteur d'Areva. Un rapprochement qui était devenue indispensable après les difficultés traversée par l'ancien fleuron du nucléaire français.

**Areva a en effet confirmé qu'il a besoin, en plus du rachat de cette filiale, toujours besoin d'argent. Le groupe, qui chiffre ses besoins de financement d'ici à 2017 à «environ 7 milliards d'euros», devrait donc céder prochainement plusieurs autres filiales, pour un montant estimé à 1,6 milliards d'euros. Dans tous les cas, il manquera encore environ 3,4 milliards d'euros et Areva confirme avoir besoin d'une «augmentation de capital significative».**

\*\*\* **Électricité: EDF réclame 2,5 % d'augmentation par an pendant trois ans**

<http://augustinmassin.blogspot.ca/2015/06/electricite-edf-reclame-25.html>

On vous avait déjà dit que Jean-Bernard Lévy, patron d'EDF, voulait augmenter les tarifs parce que 37 milliards d'euros de bénéfice (en 2014) ce n'était pas assez. [Il l'avait déclaré le 19 mai 2015 dans un entretien au Figaro](#). Et là il remet le couvert avec une demande un peu plus précise selon le Journal Du Dimanche. Mais rien n'a encore été décidé.

EDF aide Areva, le gouvernement aide EDF, les Français payent.

**FRANCE: ÉNERGIE ÉOLIENNE LA GRANDE ESCROQUERIE** Reportage d'Armel Joubert des Ouches

**L'énergie éolienne : un immense scandale financier, un massacre des paysages de France et une grande escroquerie payée par la taxe éolienne prélevée en toute discrétion par EDF.**

[ReinformationTV :eolien la grande escroquerie](#)

<http://epaw.org/echoes.php?lang=fr&article=n222>

**La plateforme européenne contre l'éolien industriel (EPAW) a déposé mardi 26 mai une demande de moratoire afin de suspendre tous les projets d'implantation d'éoliennes en Europe. La réaction de Jean-Philippe Roudil, délégué général du Syndicat des énergies renouvelables.**

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/le-terrorisme-intellectuel-des-anti-eolien\\_763308.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/le-terrorisme-intellectuel-des-anti-eolien_763308.html)

\*\*\* **[Les recettes fiscales de l'éolien industriel](#)**

<http://augustinmassin.blogspot.ca/2014/06/les-recettes-fiscales-de-leolien.html>

**[Les recettes fiscales de l'éolien industriel](#)**

Comme toute activité économique installée sur un territoire, les parcs éoliens donnent droit à des recettes fiscales pour les collectivités territoriales. La loi de finances de 2010 a modifié cette fiscalité en supprimant la taxe professionnelle (TP) et en la remplaçant, pour les éoliennes, par :

- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)
- La contribution économique territoriale (CET) constituée de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la contribution foncière des entreprises (CFE)

Elles sont réparties entre la commune, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou les Communautés de communes, les départements et les régions.

- L'IFER est partagée entre la commune (20%), l'EPCI, si existant (50%) et le département (30%)
- La CVAE est partagée entre le bloc communal (26,5%), le département (48,5%) et la région (25%)
- La CFE est perçue dans sa totalité par le bloc communal (commune et EPCI)

Concernant la répartition des recettes au sein du bloc communal, celui-ci dépend du régime fiscal de l'EPCI (fiscalité additionnelle, fiscalité professionnelle de zone, fiscalité éolienne unique, fiscalité professionnelle unique) et aussi de la volonté des communes et de l'EPCI. [Notre Communauté de communes \(Vannier Amance\) a pour](#)

régime fiscal la fiscalité additionnelle sans fiscalité de zone (FPZ) et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes (FPE).

### **La fiscalité additionnelle**

Régime initial et encore le plus appliqué, il s'applique aux communautés de communes qui n'ont pas opté pour la fiscalité professionnelle unique, de même qu'aux communautés urbaines créées avant la loi du 12 juillet 1999, dès lors qu'elles n'ont pas changé de régime fiscal.

Dans ce régime, le groupement intercommunal est doté des **mêmes compétences fiscales qu'une commune** : il vote le taux et perçoit le produit des quatre taxes directes locales. Mais sa fiscalité se surajoute à celle des communes, qui continuent de percevoir leur fiscalité sur les quatre taxes directes. Le législateur permet aux groupements à fiscalité propre additionnelle d'opter pour la **fiscalité professionnelle de zone (FPZ)**, tout en conservant leur fiscalité sur les autres taxes. La FPZ vise à unifier le taux de la CFE sur une zone d'activités économiques clairement délimitée et ainsi faire disparaître les inégalités de pression fiscale, incompréhensibles pour les redevables dans les aires d'activités multicommunales.

### **\*\*\* Les énergies renouvelables (solaire, éolien) conduisent EDF à faire faillite**

Publié le [23 mai 2016](#) par [MasterWeb](#)

<http://amis-voisins-baie-de-somme.fr/les-energies-renouvelables-solaire-eolien-conduisent-edf-a-faire-faillite/>

Un article a été publié hier dans le journal Capital.fr à partir de documents que je leur ai transmis car il m'est apparu qu'il ne m'était plus possible de taire un certain nombre de réalités qui conduisent actuellement inexorablement le groupe EDF à la faillite notamment à cause du programme en cours des Energies dites renouvelables

\*\*\*\* [A la Une](#) [Tribune](#) [Capital.fr](#) Publié le 17/05/2016 à 16:39

<http://www.capital.fr/a-la-une/tribune/jean-louis-butre/les-energies-renouvelables-solaire-eolien-conduisent-edf-a-faire-faillite-1128890>

### **Les énergies renouvelables (solaire, éolien) conduisent EDF à faire faillite**

2015, EDF premier producteur mondial d'électricité emploie 158.000 salariés dans le monde dont 129.000 en France.

La situation économique de l'énergéticien français dont l'état contrôle 85% s'est fortement dégradée :...

...La situation actuelle montre que le groupe EDF n'a plus aujourd'hui les ressources financières suffisantes pour faire face dans les 25 prochaines années à des investissements stratégiques incontournables....

### **Scénario arrêt du nucléaire : coût supérieur à 500 milliards d'euros ?**

... Le coût de la fermeture des 58 réacteurs en fonctionnement, leur démantèlement et le remplacement par des énergies renouvelables appuyées par des moyens de production indispensables à leur intermittence (centrales à gaz et à charbon principalement) engendrerait un montant d'investissements qui dépasserait 500 milliards d'euros. (1)...

### **Scénario du maintien du nucléaire : coût estimatif 150 à 200 milliards d'euros**

Pour mettre EDF à flot et assurer son développement cette somme serait à investir dans les 15 prochaines années (2) parallèlement à des mesures draconiennes d'économies qui devraient être appliquées.

Partant du principe que la capacité d'emprunt d'EDF a atteint un seuil limite et que EDF doit rester un groupe stratégique contrôlé par l'état, les seuls paramètres maîtrisables par le gouvernement actionnaire pour apporter de l'argent à EDF sont les tarifs de l'électricité des particuliers.

### **Cinq décisions pour sauver EDF**

- 1) Doublement du tarif d'électricité des particuliers (par exemple augmentation des tarifs de +30% par an dans les 3 prochaines années puis stabilisation).
- 2) Grand carénage des réacteurs existants et étude de nouveaux investissements. Les EPR ne sont pas la seule option à envisager. Nécessité prioritaire de la mise aux normes de sécurité des réacteurs pour s'assurer l'absence totale de risques durant leur exploitation
- 3) Arrêt du programme des EnR raccordé au réseau (Eolien et Solaire terrestre) (économie de 2 à 7 milliard d'euros

par an)

4) Moratoire sur l'offshore en attente de technologie plus performante (économie de 4 à 8 milliards d'euros par an à l'horizon 2020)

5) Négociation concernant les montants et le financement des retraites des salariés d'EDF.

Il ne serait anormal de maintenir des avantages acquis abusifs en les faisant supporter par les ménages français à qui un effort financier gigantesque serait demandé....

### **Conclusion**

Si rien n'est fait EDF sera probablement démantelé à terme et repris par des concurrents principalement étrangers. La France perdra la maîtrise de la production de l'énergie électrique un domaine stratégique dont le reste de son tissu industriel dépend. Dans ce cas la suppression de centaines de milliers d'emplois et le déclin de l'ensemble de l'industrie de notre pays est à craindre. L'arrêt du programme des EnR (Solaire et éolien) est une priorité pour contribuer à faire des économies, sortir le groupe de l'impasse financière actuelle et assurer son développement.

[Jean-Louis Butré](#)

**Ingénieur Physicien**

**Expert Énergie et ancien PDG entreprises**

**Président de la Fédération Environnement Durable (1057 associations de toutes les régions de France)**

<http://sosthieracheolien.centerblog.net/64-edf-en-difficulte>

<http://www.contrepoints.org/2014/09/27/182533-eolien-une-gigantesque-escroquerie>

\*\*\*\*

**Concurrence déloyale** <http://lemontchampot.blogspot.ca/2016/05/concurrence-deloyale.html>

## **Un beau dimanche ensoleillé et venteux.**

Pendant que la France commémorait la date du 8 mai, les énergies renouvelables étaient en fête en Allemagne, fortes d'une puissance cumulée, éolienne + photovoltaïque de 47 000 MW.

De façon diamétralement opposée à cette puissance de production d'électricité remarquable, mais qui n'intéressait personne à ce moment, nous voyons plonger la ligne rouge du prix spot de l'électricité dans les profondeurs inconnues des prix négatifs. [https://www.epexspot.com/fr/donnees\\_de\\_marche/dayaheadfixing](https://www.epexspot.com/fr/donnees_de_marche/dayaheadfixing)

Et constater qu'entre 13h et 16h, il fallait payer 97€ en moyenne pour écouler chaque MWh dont il était indispensable au réseau de se débarrasser.

Les moins 130€/MWh ont été dépassés entre 14h et 15h, pour un volume de 44 682 MWh, soit 5.8 millions d'euros en une seule heure payés à ceux qui pouvaient les prendre.

Ce ne sont malheureusement pas les consommateurs qui ont pu profiter de l'aubaine pour recharger quoi que ce soit, mais les sociétés intermédiaires, de trading, ou de distribution.

Le consommateur allemand, quant à lui, voit au contraire sa facture s'envoler en raison des subventions aux énergies renouvelables, mais aussi aux divers mécanismes destinés à tenter de lisser l'adéquation de la production avec les impératifs de la consommation.

L'inconvénient majeur de cette situation étant de compromettre la rentabilité de toute centrale de production non subventionnée.

Ce problème n'est d'ailleurs pas arrêté par les frontières et les centrales françaises se retrouvent également contraintes à des régimes marche/arrêt chaotiques afin de ne pas avoir à payer trop cher pour écouler leur production.

Les lois de la concurrence punissent la vente à perte de 75 000 euros d'amende.

( [article L442-2 du code commerce](#)).

Que devrait-il en être d'une politique qui amène une concurrence à payer le client pour qu'il accepte le produit ?

Jean Pierre Riou Publié par [Le Mont Champot](#) à 13:04

<http://www.economiamatin.fr/news-EDF-inquietude-situation-financiere-energie-renouvelable-industrie-butre>